

[Texte]

Mr. Grant Bergman (New Democratic Party Official Opposition): Mr. Chairman and committee members, I hope you will bear with us. It has been a long morning and people are hungry, but I hope it does not detract from this presentation. I will try and summarize this submission and then call on Ann Hemingway to give a few brief comments after I am finished.

We have many detailed objections to Bill C-155, but our most fundamental objection is that it abolishes the statutory Crow rate which westerners understood would be guaranteed in perpetuity. The bill, if approved, will require grain producers to pay for the upgrading of a rail system which will ship not only grain but coal, sulphur, timber, potash and other general commodities as well. This is fundamentally inequitable and unfair.

We insist, before all other considerations in this regard that the statutory Crow rate must be retained.

We bring to your attention the *Financial Post* list of the top 500 industrialists for industries for 1982. When western Canadians see that Canadian Pacific Limited heads the *Financial Post* list of top 500 industrialists for 1982 with revenues of \$12.3 billion, they think back to the land grants of the 1880s of 43 million acres with attached mineral, timber and surface rights, and they wonder about the necessity of abolishing the Crow. When western taxpayers observe CP Rail had a net income of \$117.9 million in 1982, they are curious about the claims about the railways losing money shipping grain. How is it, they wonder, that a company with profits of more than \$2 billion in five years is not able to find revenue to invest in rail capacity.

If grain producers pay a rate which is five times Crow by the end of the decade, and if we assume only that the same amount of statutory grain is shipped by 1990 as in 1980-1981, then an overwhelming \$188 million will be removed from the pockets of Alberta producers annually. The effect of such a proposal on the export grain sector and on the small communities which rely on grain producers will be devastating.

The above figure of course does not take into account the multiplier on spin-off effects of such massive direct loss of income. It is hard to calculate, but one estimate shows that at five times Crow there would be a 23% decline in farm income in Alberta, even if livestock production increased by 10%. The Canada West Foundation has estimated that for every dollar of demand for primary agricultural production in Alberta there is an expenditure of \$1.93 on total industrial production in western Canada and \$2.39 throughout Canada. If this is accurate, then the increased rates of five times Crow in Alberta alone will have a negative impact on western Canada of some \$334 million annually, and on Canada as a whole of approximately \$414 million annually.

[Traduction]

M. Grant Bergman (nouveau parti démocratique, Opposition officielle): Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, j'espère que vous serez indulgents. La matinée a été longue et les gens ont faim mais j'espère que cela ne diminuera pas le mérite de ce mémoire. Je vais essayer de le résumer puis je demanderai à Ann Hemingway de faire quelques brèves remarques après que j'aurai fini.

Nous faisons de nombreuses objections au projet de loi C-155 mais la principale d'entre elle est qu'il abolit le tarif du Nid-de-Corbeau fixé par une loi que les gens de l'Ouest croyaient garanti à perpétuité. Ce projet de loi, s'il est adopté, fera payer aux producteurs de grain l'amélioration du réseau ferroviaire qui transportera non seulement du grain mais également du charbon, du soufre, du bois, de la potasse et d'autres marchandises générales, ce qui est fondamentalement inéquitable et injuste.

Avant toute autre considération à cet égard, nous insistons pour dire que le tarif du Nid-de-Corbeau doit être conservé.

Nous vous communiquons la liste du *Financial Post* des 500 plus grosses industries en 1982. Lorsque les Canadiens de l'Ouest voient que le Canadien Pacifique Limitée occupe la première place dans la liste du *Financial Post* des 500 plus grosses sociétés pour 1982 avec des recettes de 12.3 milliards de dollars, ils pensent aux 43 millions d'acres de terres concédées au cours des années 1880 avec les droits d'exploitation des minéraux, du bois et de la surface et ils se posent des questions sur la nécessité d'abolir le tarif du Nid-de-Corbeau. Lorsque les contribuables de l'Ouest voient que le chemin de fer du Canadien Pacifique a fait un bénéfice net de 117.9 millions de dollars en 1982, ils se posent des questions sur les affirmations qui disent que les chemins de fer perdent de l'argent en transportant du grain. Ils se demandent comme il se fait qu'une société qui a fait plus de 2 milliards de dollars de bénéfices en cinq ans n'est pas capable de trouver des bénéfices à investir dans l'augmentation de la capacité de transport du réseau.

Si les producteurs de grain paient un tarif qui sera cinq fois plus élevé que celui du Nid-de-Corbeau à la fin de la décennie et si nous supposons qu'en 1990 la même quantité de grain qu'en 1980-1981 sera expédiée, un montant énorme de 188 millions de dollars n'entrera pas chaque année dans les poches des producteurs albertains. Cette proposition aura sur le secteur du grain d'exportation et sur les petites communautés qui dépendent des producteurs de grain un effet dévastateur.

Les chiffres ci-dessus ne tiennent naturellement pas compte des effets multiplicateurs de ces importantes pertes directes de revenus. Il est difficile de le calculer mais une estimation montre que la multiplication par cinq du tarif du Nid-de-Corbeau ferait diminuer de 23 p. 100 le revenu des exploitants agricoles albertains, même si la production de bétail augmentait de 10 p. 100. La *Canada West Foundation* a estimé que pour chaque dollar de demande de produits agricoles primaires en Alberta, il y a une dépense de 1.93 dollar en produits industriels dans l'Ouest du Canada et de 2.39 dollars dans tout le Canada. Si cela est exact, l'augmentation des tarifs de 5 fois par rapport à celui du Nid-de-Corbeau en Alberta seule aura sur l'ouest du Canada un impact négatif de quelque 334